

Liancourt

magazine



Requalification de la Cavée des Étalons

Ils font Liancourt :
Le père Christophe
Faivre

Vie municipale :
Nouvelle
organisation

Vie citoyenne :
Déjections canines

N° 64
Février 2018



JE SUIS RESPONSABLE DE MON CHIEN.

sommaire

numéro 64 • février 2018

3 Le mot du maire 2018 : une année de travaux !

4 Ils font Liancourt Le père Christophe Faivre

7 Vie municipale Nouvelle organisation au sein de l'équipe municipale, Cérémonie des vœux du Maire

8 Le dossier Requalification de la Cavée des Étalons

14 Évènements Les ados de l'S.Pass'Jeunes montent sur les planches

16 Liancourt en chantier Travaux de réhabilitation à la résidence le Parc, Abattage des arbres à proximité de l'S.Pass'Jeunes

17 Une ville en mouvement Forum Jobs d'été

18 Ça bouge à Liancourt

21 Les échos de l'économie La fiscalité professionnelle unique

22 Santé et Bien-être Partagez votre pouvoir, donnez votre sang !

23 Vie citoyenne Déjections canines : l'affaire est dans le sac !

24 Évènements Championnat de Picardie UFOLEP de cyclo-cross

26 Zoom sur Activie

27 Liancourt pratique Permanences des élus

28 Agenda Mars - Avril - Mai 2018



Les ados de l'S.Pass'Jeunes montent sur les planches
page 14



Travaux de réhabilitation à la résidence le Parc
page 16

Championnat de Picardie UFOLEP de cyclo-cross
PAGE 24



LIANCOURT MAGAZINE, le journal d'information des Liancourtois. N° 64 : février 2018

Directeurs de publication : Roger Menn (Maire) et Valérie Menn (Maire-adjointe chargée de l'information).

Rédactrice : Valérie Menn.

Couverture photographique : Roger Menn, Valérie Menn, Laëtitia Coquelle, Philippe Henonin, Jean-Charles Maillard, Activie, Structure multi-accueil municipale "Le Nid Douillet".

Création et maquette : Daniel Descamps (La Neuville-en-Hez).

Impression : Société Moderne d'Impression SMI (Clermont).



Activie
page 26



2018 : une année de travaux !

Cette année, notre ville verra de nombreux chantiers se mettre en place, avec des travaux de voirie et réseaux divers, des constructions de logements, des extensions et rénovations d'équipements publics ou encore des créations d'espaces multisports. Le but de ces travaux est à la fois d'améliorer votre sécurité et votre quotidien mais aussi de répondre à vos attentes et notamment à celles des plus jeunes d'entre vous.

C'est ainsi que fin février, en collaboration avec la Communauté de Communes du Liancourtois-la Vallée Dorée (CCLVD), des travaux de remise à neuf du réseau d'adduction d'eau potable, de la voirie et des trottoirs d'une partie de la rue Duvoir ont débuté. Toujours avec la CCLVD, mais également aux côtés de la SA d'HLM Picardie Habitat, dès le mois de mars, débiteront les travaux de requalification de la Cavée des Étalons, objet du dossier de ce numéro de Liancourt magazine.

Les premiers beaux jours seront propices au démarrage de l'extension-rénovation du restaurant scolaire avec la construction d'une salle dédiée aux élèves des écoles maternelles, mais également à la construction du city-stade, avenue du Général de Gaulle, à proximité immédiate de l'S.Pass'Jeunes. Enfin, avant l'été, Oise Habitat mettra en location les 24 appartements de la résidence La Pérouse.

La période estivale sera, quant à elle, consacrée au lancement du chantier de sécurisation du groupe scolaire Albert Camus, avec la création d'une zone 30, l'enfouissement des réseaux et l'élargissement du trottoir côté impair pour répondre à la législation Personnes à Mobilité Réduite (PMR) mais aussi faciliter la circulation des poussettes et la pose de barrières destinées à sécuriser le cheminement piétonnier.

La réalisation de ces travaux générera, sans aucun doute, des nuisances telles que le bruit, la poussière, des interdictions de stationner, des déviations ou la mise en place d'une circulation alternée. C'est pourquoi, je vous demande de faire preuve de patience mais aussi et surtout, de civisme.

Je compte sur vous.

Roger Menn,
Maire de Liancourt
Président de Oise Habitat



Le père Christophe Faivre



Le père Christophe Faivre est curé de la paroisse Saint Martin du Liancourtois depuis septembre 2016. Cette paroisse est composée de onze communes dont la ville de Liancourt où se trouvent notamment la maison paroissiale et les salles Saint Martin.



Une culture de l'engagement

Christophe Faivre est né en 1961 dans le Jura au sein d'une famille d'agriculteurs. Aîné de cinq enfants, il a toujours vu, depuis son plus jeune âge, ses parents s'engager dans tous les domaines de la vie. Professionnellement tout d'abord, ils adhéraient à un syndicat agricole au sein duquel ils militaient. Son père était également acteur de la vie locale, d'abord en tant que conseiller municipal puis en tant que maire de son village. La religion avait une place prépondérante au sein de la famille : catholiques pratiquants, ils participaient activement à la vie de l'Église, sa mère s'occupait notamment de l'aumônerie du collège. Ils vivaient leur foi au quotidien et avaient fait le choix de devenir famille d'accueil de la Direction Départementale de l'Action Sanitaire et Sociale (DDASS) afin d'ouvrir leur foyer à d'autres enfants pour leur offrir un cadre de vie chaleureux et équilibré. Christophe Faivre a donc grandi entouré de parents très impliqués dans leur vie professionnelle, civile et religieuse, toujours au service de multiples causes.

Le parcours en religion

C'est lors de sa première communion que Christophe Faivre songera pour la première fois à l'idée de devenir prêtre. Il poursuit des études brillantes et entre à l'Institut National d'Agronomie de Paris Grignon. Jeune diplômé, il exerce tout d'abord dans la région de Poitiers comme ingénieur conseil auprès d'éleveurs laitiers. Il arrive ensuite dans l'Oise au sein de la société Isagri de Beauvais afin de mettre au point des logiciels destinés à l'élevage. Parallèlement à sa vie professionnelle, il est engagé dans la vie chrétienne et l'appel à devenir prêtre est toujours présent. La fin de sa mission chez Isagri constitue un tournant dans sa vie : il décide d'entrer au séminaire. En septembre 1995, il rejoint l'Institut Catholique de Paris pour y recevoir sa formation en vue du presbytérat. Il étudie la théologie et la Bible bien sûr mais également la philosophie, la sociologie, les sciences humaines. Durant ses années de séminaire, Christophe Faivre apprend à mieux se connaître et découvrir la vie en communauté. Il met ainsi à l'épreuve sa vocation et affirme son âme de prêtre, son amour des gens et sa volonté

de vivre pour les autres, au service de Dieu. Diplômé d'une maîtrise de théologie spécialité Écritures Saintes, Christophe Faivre est ordonné prêtre en la cathédrale de Senlis, le 17 décembre 2000.

La paroisse Saint Martin du Liancourtois

Le 1^{er} septembre 2016, le père Faivre a été nommé curé de la paroisse du Liancourtois par Monseigneur Jacques Benoit-Gonnin. Il s'est installé dans la maison paroissiale située 58 rue Roger Duplessis, près de l'église. Le prêtre a pour mission de rendre le Christ présent au sein de la communauté qui lui est confiée et de vivre son sacerdoce. Ainsi, il célèbre la messe, chaque jour de la semaine, chaque samedi soir et chaque dimanche matin, dans les différentes églises de la paroisse. Il célèbre également la messe une fois par mois à la maison de retraite de Liancourt. Il accompagne les familles dans les différentes étapes de la vie, lors des temps forts que sont le baptême d'un enfant, la préparation au mariage. Il apporte un soutien aux familles en situation de deuil. Il participe à la catéchèse des enfants et des jeunes avec les animateurs. Au-delà de ces moments qui ponctuent la vie de la communauté catholique, le père Faivre accorde une place très importante à l'écoute de tous, catholiques pratiquants ou non. Nombreux sont ceux qui éprouvent le besoin de parler de leur souffrance, de leur angoisse, de leurs difficultés ou de leur questionnement spirituel. Il participe, lorsqu'il le peut, à différentes manifestations (repas des anciens, cérémonies des vœux,...) afin de multiplier les rencontres. Le père Christophe Faivre a enfin la volonté de développer la vie fraternelle au sein de la paroisse. En effet, celle-ci est de plus en plus grande avec la récente arrivée de la commune de Labruyère et tous les paroissiens ne se connaissent pas. Aussi, des moments de convivialité sont organisés comme les journées de détente au parc Chedeville ou encore le barbecue de fin d'année.

Un investissement au sein de l'Église

Au-delà de ses nombreuses missions en tant que curé de paroisse, le père Christophe Faivre s'investit au sein de l'Église. Il assure des cours en Écritures Saintes dans le diocèse mais également au séminaire interdiocésain d'Issy-les-Moulineaux. Il est important pour lui de transmettre son savoir et de contribuer à la formation des futurs prêtres. Depuis septembre

2017, il exerce les fonctions de vicaire épiscopal chargé des secteurs du Clermontois, du Creillois et du Pays de France. C'est donc un collaborateur immédiat de l'évêque, Monseigneur Jacques Benoit-Gonnin. A ce titre, il est membre du conseil épiscopal.

Le père Christophe Faivre a, tout comme ses parents, un sens profond de l'engagement et une volonté de se mettre au service des autres. Il a choisi de les vivre dans la foi du Christ ■



Nouvelle organisation au sein de l'équipe municipale

Lors de la réunion du conseil municipal du 21 décembre 2017, les élus ont adopté à l'unanimité une nouvelle répartition des délégations au sein de l'équipe. Laëtitia Coquelle a ainsi été désignée conseillère municipale déléguée aux affaires scolaires : elle est désormais chargée des écoles maternelles et élémentaires de la ville. Elle est l'interlocutrice des différents directeurs et directrices des établissements scolaires du premier degré, elle représente la commune lors des conseils d'école et est en lien avec les représentants de parents d'élèves élus. Les délégations de deux adjoints ont également été modifiées. Valérie Menn est dorénavant Maire-adjointe chargée de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse et de l'information alors que Michel Dessaux est désormais Maire-adjoint chargé des finances et des transports.



Cérémonie des vœux du Maire

Vendredi 5 janvier dernier, Roger Menn et son équipe municipale ont présenté leurs vœux à la population liancourtoise, aux membres du tissu associatif, aux entrepreneurs et aux représentants des administrations publiques. A cette occasion, Monsieur le Maire a rappelé les principales réalisations qui ont vu le jour en 2017 comme la rénovation-extension du cimetière (881 008 €), l'aménagement du sentier des Berlands (172 815 €) et de la rue du Mail (210 497 €). Il a ensuite qualifié l'année 2018 d'année de chantiers. En effet, de nombreux projets, en préparation au cours de l'année 2017, vont voir le jour dans les prochaines semaines ou dans les prochains mois comme la rénovation et la résidentialisation de la Cavée des Étalous (cf dossier), l'extension-modernisation du restaurant scolaire, la construction d'un city-stade près de l'S.Pass'Jeunes ou encore la sécurisation de la rue du Général Leclerc aux abords des écoles maternelle et élémentaire Albert Camus. Enfin, l'arrivée de la fibre optique et du très haut débit à Liancourt est également prévue en 2018, les travaux de déploiement se dérouleront au cours du 1^{er} semestre. Les convives ont ensuite pu poser les questions qu'ils souhaitaient aux élus, autour du verre de l'amitié.



Requalification de la Cavée des Étalons



La Cavée des Étalons, située sur les hauteurs de Liancourt, va faire l'objet d'importants travaux à partir du mois de mars 2018. Ceux-ci se dérouleront sur une période approximative de 8 mois. Les différents aménagements prévus permettront de réhabiliter et sécuriser le quartier et apporteront ainsi un confort nouveau à ses habitants.

Les différents bâtiments de la Cavée des Étalons ont été construits entre 1969 et 1992. On compte au total 129 logements qui sont propriété de la SA d'HLM Picardie Habitat. Ce quartier de Liancourt a la particularité d'être bâti sur un terrain en forte pente, ce qui n'est pas sans poser problème en termes d'écoulement des eaux pluviales. Au fil des années, les voiries, les places de stationnement et la sente piétonne se sont détériorées. Face à ce constat, les différents acteurs ont décidé de procéder à des travaux d'envergure.

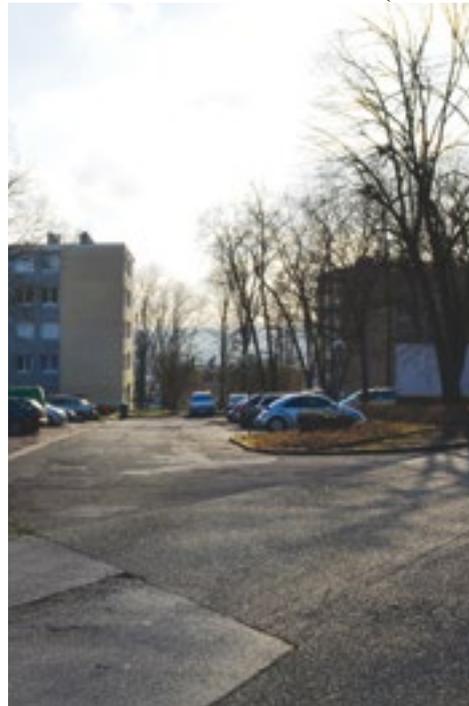
La SA d'HLM Picardie Habitat, propriétaire des immeubles, la Communauté de Communes du Liancourtois-la Vallée Dorée (dans le cadre de ses compétences prélèvement, traitement et adduction d'eau potable, assainissement eaux usées et eaux pluviales, collecte des ordures ménagères et matières recyclables) et la commune de Liancourt (dans le cadre de l'exercice de ses compétences voirie, éclairage public et défense incendie) ont constitué un groupement de commande et ont désigné comme maître d'œuvre le cabinet A7 Aménagement (Amiens-80) qui travaille en collaboration avec le cabinet d'architectes paysagistes Folius Ecopaysage (Sainte-Marie-des-Champs-76).

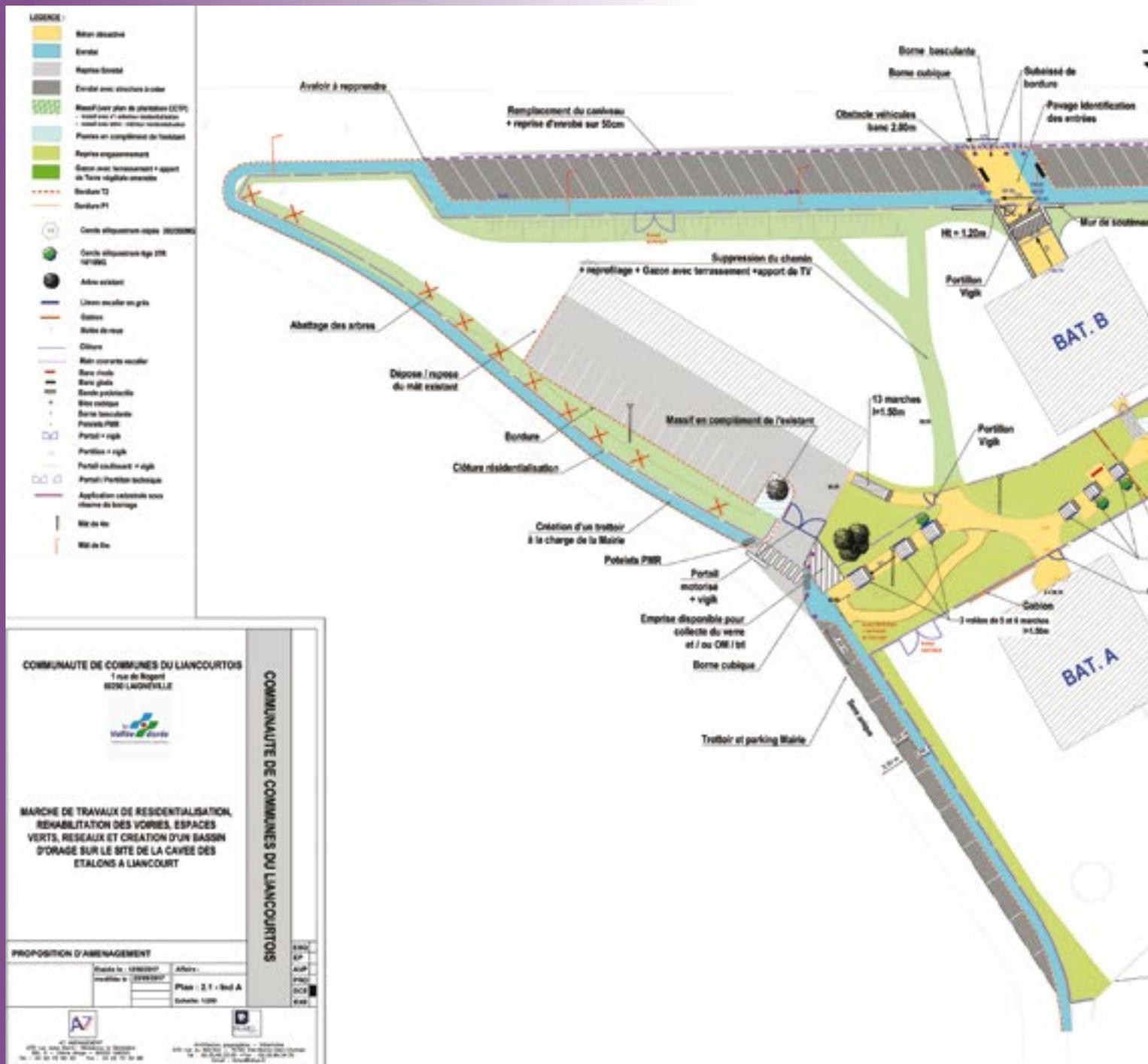
Objectifs et coût des travaux

La SA d'HLM Picardie Habitat va réaliser la résidentialisation de ses logements. Aujourd'hui, la Cavée des Étalons est un espace libre, accessible à tout le monde. Des clôtures vont donc être posées et deux secteurs distincts vont être délimités : le premier regroupera les bâtiments B et C et leurs garages, le second les bâtiments A, D, E, F et G ainsi que leurs garages. L'accès à ces zones, par portillon et portail, sera réservé aux seuls locataires qui disposeront de badges. Cet équipement permettra de sécuriser les lieux et de créer une distinction entre l'espace public et l'espace privé. Les bâtiments D et E seront par ailleurs rendus accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR) et le bâtiment A disposera d'une rampe d'accès non PMR. Seuls les bâtiments B et C conserveront un accès par escaliers en raison de l'importance du dénivelé.

La Communauté de Communes du Liancourtois-la Vallée Dorée (CCLVD) va, quant à elle, réaliser un bassin d'orage ainsi que la rénovation des réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales existants. C'est la partie la plus importante des travaux. Ce bassin de rétention permettra de stocker les eaux pluviales lors de violents orages ou de

pluies abondantes et assurera un écoulement progressif de celles-ci. Enfin, la commune de Liancourt réalisera des travaux de réhabilitation de la voirie, des places de stationnement, de l'éclairage public et des espaces verts. Trente places de stationnement supplémentaires seront créées allée des Marronniers, avenue du 11 Novembre et allée des Tilleuls. La Cavée des Étalons dispose d'un cadre environnemental agréable composé de nombreux arbres et végétaux qui seront valorisés. La sente piétonne sera totalement repensée et agrémentée de mobilier urbain (bancs,





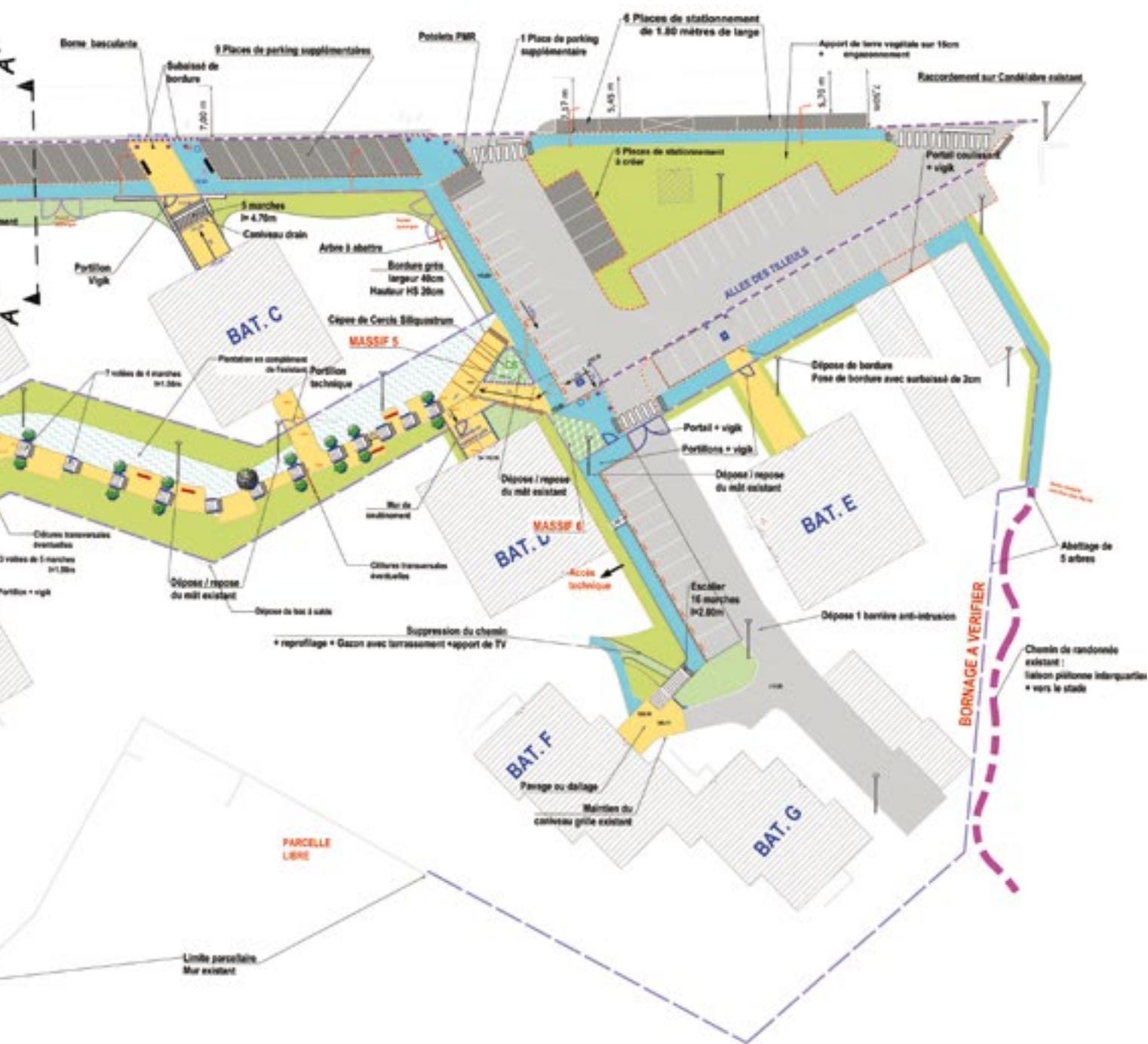


Tableau de répartition du financement des travaux

Lot	Entreprises	Picardie Habitat	CCLVD	Commune de Liancourt	Montant
1	EUROVIA	511 786,74 €	96 716,03 €	251 391,66 €	859 894,43 €
2	BARRIQUAND	327 898,75 €	384 056,25 €	0,00 €	711 955,00 €
	Total	839 685,49 €	480 772,28 €	251 391,66 €	1 571 849,43 €

Le montant total de ces travaux s'élève à 1 571 849,43 € HT. Le coût pour la commune de Liancourt est de 251 391,66 € HT. Des demandes de subventions ont été déposées auprès de l'État et du Conseil Départemental de l'Oise.

Les différentes phases du chantier

Le chantier se déroulera en quatre phases distinctes. La première phase, la plus importante, concernera la réalisation d'un bassin d'orage sous le parking situé avenue du 11 novembre, près du transformateur. Cette phase débutera la semaine du 12 mars 2018 avec l'abattage de certains arbres et la démolition de la voirie par

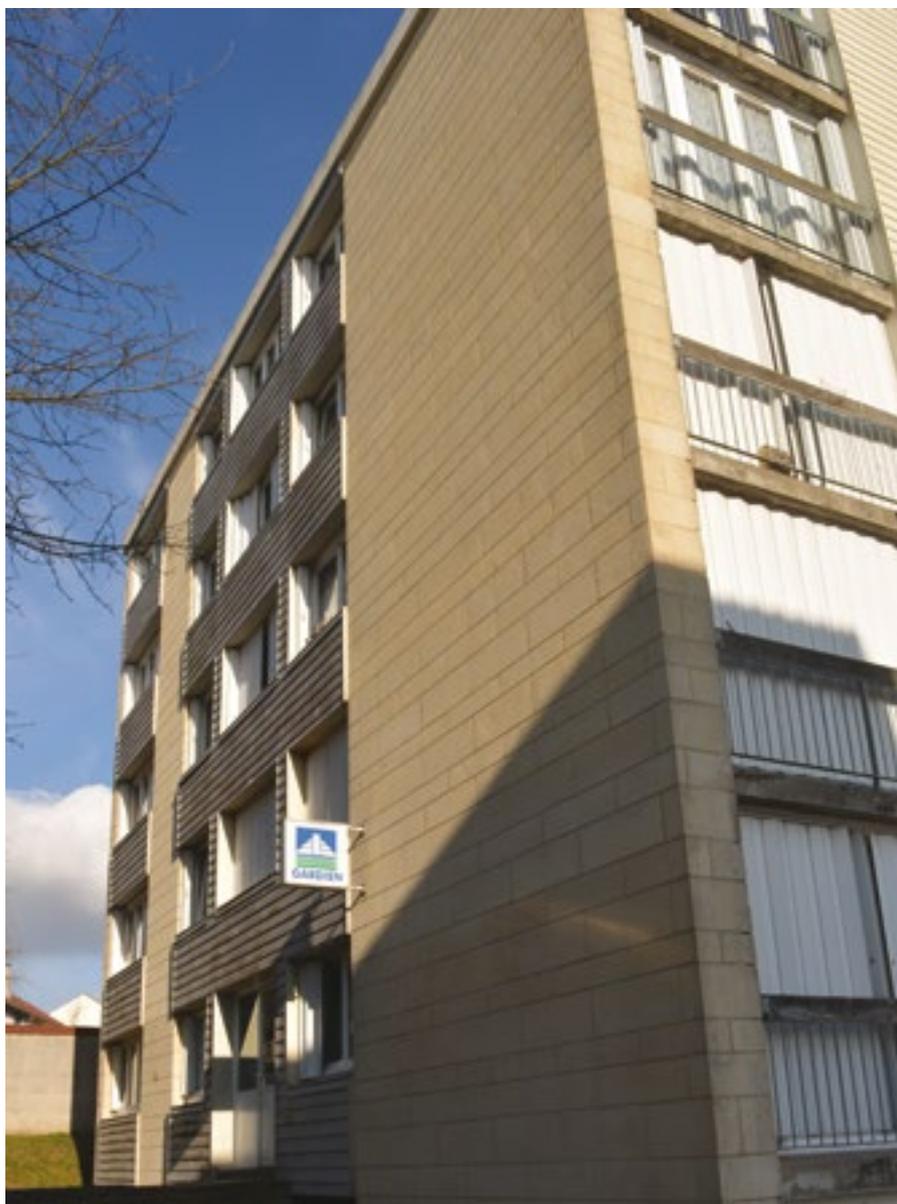
la société Eurovia (Saint-Leu-d'Esserent-60). Puis la société Barriquand (Compiègne-60) prendra le relais, dans la semaine du 4 avril, afin de réaliser le bassin d'orage d'une part et des travaux d'assainissement sur la sente d'autre part. Dans le but de limiter les désagréments pour les riverains, des places de stationnement seront créées provisoirement avenue du 11 novembre. Par ailleurs, durant toute cette phase, de nombreux engins de chantier intervenant sur le site, l'accès aux garages des bâtiments E, F et G ne sera possible qu'entre 18h et 8h du matin. Lors de la phase 2, une fois le bassin d'orage terminé, le parking sera refait à neuf et des travaux de réfection de voirie, trottoirs et VRD seront entrepris dans le secteur des bâtiments D, E, F et G. Lors de la phase 3, la sente piétonne sera totalement réaménagée et enfin, durant la phase 4 les



places de stationnement et les trottoirs de l'avenue du 11 novembre et de l'allée des Marronniers seront refaits à neuf.

La population au cœur des préoccupations

La réalisation des travaux entraînera inévitablement des nuisances pour les familles résidant à la Cavée des Étalons : présence d'engins et de camions, bruit, difficultés de stationnement, modification des accès aux bâtiments, coupures d'eau... La SA d'HLM Picardie Habitat, la CCLVD et la commune de Liancourt, conscients de la gêne occasionnée, ont souhaité fournir aux habitants le maximum d'informations. Ainsi, un document concernant ces travaux a été distribué à l'ensemble de la population du quartier et une réunion publique a également été organisée le vendredi 16 février



2018, à l'école maternelle Jean de la Fontaine. Lors de cette réunion où étaient présents Roger Menn, Maire de Liancourt, Olivier Ferreira, Président de la CCLVD, Olivier Zambetti, Directeur de la gestion locative à la SA d'HLM Picardie Habitat et les conducteurs de travaux des entreprises Eurovia et Barriquand, les locataires ont pu poser toutes les questions qu'ils souhaitaient sur ce chantier. Durant les prochains mois, les chefs de chantier des entreprises Eurovia et Barriquand, équipés de casques bleus, pourront répondre aux questionnements des locataires et une boîte aux lettres installée près de la base de vie sera implantée pour recueillir les éventuels courriers.

A l'issue de cette requalification de la Cavée des Étalons, la SA d'HLM Picardie Habitat s'est engagée à entreprendre des travaux de rénovation au sein des bâtiments et dans les appartements. Ceux-ci seront confiés au cabinet d'architecture Delacharlerie (Senlis-60) ■





Évènement : Les ados de l'S.Pass'Jeunes montent sur les planches



A l'approche des fêtes de fin d'année, Cécile Birck, Directrice du service enfance et jeunesse et Samira Rahmani, animatrice à l'S.Pass'Jeunes, ont souhaité impliquer les adolescents fréquentant la structure dans un projet citoyen. Les objectifs pédagogiques de ce projet étaient, d'une part, de responsabiliser les jeunes en les rendant acteurs de la vie locale et, d'autre part, de les valoriser en révélant leurs savoir-faire.

Ainsi, du mercredi 8 novembre au mercredi 13 décembre 2017, les adolescents ont imaginé un conte de Noël, créé des décors et fabriqué des petits présents destinés aux spectateurs. Le 20 décembre dernier, à la salle de spectacle du centre culturel Alexandre Urbain, non sans trac, les jeunes sont montés sur les planches pour présenter leur spectacle intitulé "La magie de Noël" aux enfants bénéficiaires du Centre Communal d'Action Sociale et aux enfants du centre de loisirs municipal,



âgés de 3 à 6 ans. Un conte interactif plein d'enseignements au cours duquel les jeunes spectateurs ont été sollicités. Cet après-midi s'est terminé autour d'un goûter convivial, où tous les participants ont pu déguster les pâtisseries réalisées par des bénévoles de la Résidence des Personnes Agées Georges Dottin. Un grand bravo à Erin Abgrall, Théo Caron, Lilou Dutrannoy, Jiovany Faucher, Mattéo Guillaume, Warren Mackowiak, Chloé et Thomas Manlay, Benjamin Paplorey, Zoé et Tom Plessis pour leur implication dans ce projet et la qualité de leur interprétation !



Travaux de réhabilitation à la résidence le Parc

L'OPAC de l'Oise réalise, depuis novembre 2017, des travaux à la résidence le Parc, située aux 6, 8, 10 et 12 avenue du Général de Gaulle et aux 2, 4 et 6 rue Marcel Cachin.

Le programme de ces travaux porte sur la réhabilitation des façades, de la toiture, de la ventilation mécanique contrôlée (VMC), du chauffage, de l'électricité, de l'antenne télévision et enfin des aménagements extérieurs.

Les entreprises Normabat (Lachelle-60), Sprite (Breuil-le-Sec-60), Europe Toiture (Verderonne-60), RVM (Pimprez-60), PCPV (Ham-80) et Sogire (Rouen-76) interviendront sur ce chantier dont la durée prévisionnelle est estimée à 7 mois.

Ces travaux sont entièrement financés par l'OPAC de l'Oise mais ils permettront au bailleur social d'obtenir un dégrèvement de la taxe foncière de 30 % sur l'ensemble de l'immeuble, celui-ci étant situé dans le périmètre du quartier "Les Abords du Parc" labellisé politique de la ville.

L'OPAC de l'Oise a mis en place un numéro vert destiné aux résidents qui souhaiteraient obtenir des informations ou des précisions sur le déroulement de ces travaux.

NUMERO VERT : 0 800 881 118



Abattage des arbres à proximité de l'S.Pass'Jeunes

En lieu et place des anciens terrains de tennis, situés près de l'S.Pass'Jeunes, avenue du Général de Gaulle, 4 terrains de sport de type "city-stade" vont être réalisés durant l'année 2018. Afin de permettre aux entreprises d'effectuer les travaux, il a fallu procéder à l'abattage des peupliers d'Italie tout proches. L'abattage des arbres et le rognage des souches ont été réalisés à la mi-décembre par Extrem Elag, auto entrepreneur de Liancourt, pour un coût de 2 666 €. Le service environnement cadre de vie de la ville a quant à lui assuré l'évacuation du bois. Le montant de cette intervention réalisée en régie est estimé à 2 087 €.



Forum Jobs d'été

Dans le cadre de l'opération Pass'ton Bafa, la municipalité de Liancourt, en partenariat avec l'agence Pôle Emploi de Clermont-Fitz-James et la Mission Locale du Clermontois, du Liancourtois et de la Vallée du Thérain, organise son premier forum Jobs d'été à la salle annexe Guy Lejeune, le 23 mars 2018, afin d'aider les jeunes de notre cité à trouver un emploi pour les mois de juillet et août.

Dix-neuf personnes dont douze Liancourtois ont participé à la formation de base BAFA dispensée par la Ligue de l'Enseignement, du 23 au 31 décembre 2017. Ceux qui le souhaitent ont également pu participer à un atelier "technique de recherche d'emploi" mis en place par Pôle Emploi, afin notamment d'apprendre à rédiger une lettre de motivation et à se valoriser dans un CV.

La prochaine étape de l'opération Pass'ton BAFA se déroulera le 23 mars prochain, de 14h à 18h30 à la salle annexe Guy Lejeune. Les animateurs stagiaires mais également toutes les personnes à la recherche d'un emploi pour cet été ont rendez-vous au forum Jobs d'été. Le but de ce forum est de favoriser la rencontre entre les jeunes, désireux de travailler en juillet et août, et les collectivités, entreprises et agences d'intérim, à la recherche de candidats pour un emploi saisonnier, dans le domaine de l'animation bien sûr mais également dans les domaines de la restauration, de la santé, de l'entretien... Les recruteurs seront présents sur une quinzaine de stands. Alors venez nombreux les rencontrer, CV en poche, afin de décrocher un job d'été !

FORUM JOBS D'ÉTÉ

Vendredi 23 mars 2018

14h00 – 18h30
ENTREE LIBRE

Salle annexe
Guy Lejeune
Avenue Louis Aragon
LIANCOURT

Intérim

Animation

Santé

Restauration

Loisirs

N'oubliez Pas vos CV !!!

MISSION LOCALE
du Clermontois, du Liancourtois
et de la Vallée du Thérain

pôle emploi

Ville de Liancourt

Première édition de la semaine du goût



Les différents services municipaux en direction de l'enfance ont participé cette année à la semaine du goût, du 9 au 13 octobre 2017. Au restaurant scolaire, les enfants ont notamment découvert les légumes d'autrefois avec une purée de panais et des fruits exotiques tels que la mangue et le kaki. Dans les accueils périscolaires et au centre de loisirs municipal, les enfants ont goûté des fruits frais (figues, caramboles, fruits de la passion...) et des fruits secs (abricots, figues, dattes, pruneaux...). Enfin, les deux classes de l'école maternelle Jean de la Fontaine ont été accueillies au restaurant scolaire par Isabelle Gosse (responsable de la structure), Samira Rahmani et Margot Drozdowski (animatrices), pour une dégustation de fruits et des ateliers sur le thème du goût.

Éclisse en concert au centre culturel Alexandre Urbain

Le 14 octobre dernier, Marie-France Delandre, Maire-adjointe chargée de la culture, a accueilli sur la scène du centre culturel l'ensemble Éclisse. Ce quintet à cordes composé de cinq musiciens professionnels, dont Alexandre Levecq, professeur de contrebasse et de trompette au sein de l'école municipale de musique de Liancourt, a entraîné les spectateurs dans un voyage musical autour du monde en interprétant des musiques traditionnelles et populaires d'Irlande, du Japon, d'Amérique du Sud, des Flandres et d'Europe de l'Est.



Cérémonie du souvenir le 11 novembre 2017



C'est sous une pluie battante que les élus, les représentants des associations patriotiques, les personnalités locales, associatives, civiles et militaires, ont rendu hommage aux disparus de la guerre 14-18. Roger Menn, Maire de Liancourt, n'a pas manqué de rappeler l'importance du devoir de mémoire et a remercié toutes les personnes présentes et notamment les enfants. Les gerbes ont été déposées au pied du monument aux morts du parc de l'hôtel de ville où brûlait la flamme du souvenir, ravivée quelques heures plus tôt par les marcheurs de l'association "Les Mille Pattes du Thérain", partis dès l'aube de la clairière de l'Armistice à Rethondes pour rejoindre la commune de Mouy.

Remise des lots de la super tombola

Le dimanche 12 novembre 2017, la foire de la Saint-Martin a eu lieu dans des conditions météorologiques difficiles. Le vent violent et la pluie battante avaient dissuadé une partie des commerçants non sédentaires de s'installer et seuls les plus courageux ont affronté les éléments. Heureusement, le temps s'est montré plus clément au cours de l'après-midi et les visiteurs ont pu se balader, faire quelques achats et participer à la super tombola de la foire de la Saint-Martin. Les gagnants des tirages au sort ont été conviés à venir retirer leur lot à la mairie, le 20 novembre 2017. Au total, 64 colis ont été gagnés et le gros lot, un téléviseur de 125 cm, a été remporté par Martine Chauvin.



Un marché de Noël convivial



Les 25 et 26 novembre dernier, les visiteurs étaient nombreux au marché de Noël organisé par Yves Nembrini, Maire-adjoint chargé du développement économique, du commerce et de l'artisanat. Différentes animations ont rythmé ces deux jours : parcours gratuit en calèche, tirages de tombolas, concerts de la Musicale de Monchy-Laigneville, concours de dessins pour les enfants sans oublier, bien sûr, la présence du Père Noël ! Les bénévoles du Comité des Fêtes et d'Animation de la ville de Liancourt proposaient quant à eux le traditionnel vin chaud aux adultes et un délicieux chocolat chaud aux plus jeunes !

32^{ème} exposition d'artisanat d'art et de gastronomie

Roger Menn, Maire de Liancourt et Bernard Gély, Maire-adjoint et Président du comité d'organisation de l'exposition d'artisanat d'art et de gastronomie, sont allés à la rencontre des 74 exposants présents à la salle Guy Lejeune, les 2 et 3 décembre dernier. Cette manifestation qui connaît toujours le même succès, a permis à plus de 15 000 visiteurs de découvrir objets d'art et produits gastronomiques et de préparer les fêtes de Noël et du Nouvel An. En organisant cette exposition d'artisanat d'art et de gastronomie, la municipalité renouvelle chaque année son soutien aux artisans qui réalisent, lors du week-end, un important chiffre d'affaires.



7^{ème} Kid cross au parc floral



L'Athlétique Club Cauffry-Liancourt-Rantigny-Laigneville, présidé par Claude Watelin, a organisé la 7^{ème} édition du Kid cross de Liancourt, samedi 9 décembre 2017. 118 enfants, dans les catégories Eveil Athlétique et Poussins, ont participé à cette compétition qui s'est déroulée au parc floral. Il s'agissait d'un cross en relais par équipe de 4 où chacun devait parcourir une distance d'environ 900 mètres, avec dénivelés et relance, avant de passer le témoin à son coéquipier. Tous y ont mis leur cœur et leur énergie, encouragés par leurs parents et entraîneurs.

Contes de Noël à la structure multi-accueil municipale "Le Nid Douillet"

Le 21 décembre dernier, Isabelle Nauwinck, Directrice de la structure multi-accueil municipale "Le Nid Douillet", a organisé, pour clore l'année, un temps fort intergénérationnel. A l'occasion de la venue de l'équipe de la médiathèque Lucien Charton au sein de la crèche, elle a convié les résidents de la maison de retraite de Liancourt à participer à ce moment de lecture. Les enfants et quelques personnes âgées, accompagnées de Sabrina Segreto, Présidente de l'association Activie, ont ainsi pu découvrir des contes de Noël et partager un moment convivial.



Le Père Noël en visite à l'école maternelle Jean de la Fontaine



La veille des vacances, le vendredi 22 décembre 2017, les élèves de l'école maternelle Jean de la Fontaine ont eu la joie d'accueillir le Père Noël. Après avoir écouté les chants de Noël des enfants, le bonhomme en rouge et blanc a remis à chaque élève un jouet offert par la municipalité, en présence de Laëtitia Coquelle, conseillère municipale chargée des affaires scolaires et d'Eliane Naninck, Déléguée Départementale de l'Education Nationale. Tous ont ensuite partagé un délicieux goûter avant de dire au revoir au Père Noël, parti poursuivre sa tournée au sein des écoles de Liancourt.

La fiscalité professionnelle unique

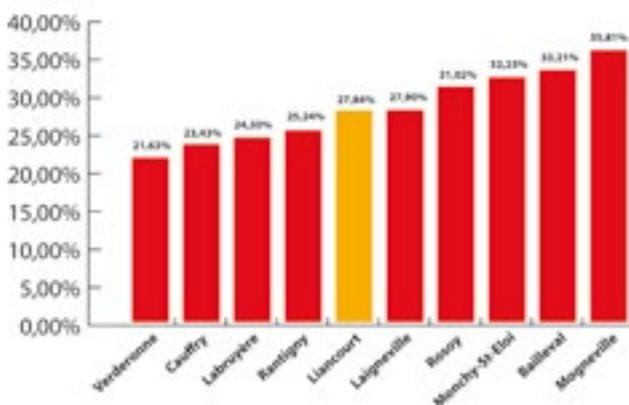
Depuis le 1^{er} janvier 2018, la fiscalité professionnelle acquittée par les entreprises, les commerçants et artisans liancourtois, n'est plus perçue par notre commune mais par la Communauté de Communes du Liancourtois-La Vallée Dorée (CCLVD), en raison de la mise en place de la fiscalité professionnelle unique sur le territoire intercommunal.

La loi du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République dite loi NOTRe, a renforcé les prérogatives des communautés de communes en imposant le transfert de la compétence développement économique à l'intercommunalité, au 1^{er} janvier 2017. Depuis cette date, la CCLVD est donc compétente en matière de création, d'aménagement, d'entretien et de gestion de zones d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale... Le législateur n'a toutefois pas prévu d'associer à ce transfert de compétence un transfert financier ou une recette nouvelle, pourtant nécessaire à l'exercice de celle-ci. C'est pourquoi, après une période d'étude et de réflexion entre les maires des dix communes de la CCLVD, l'unanimité des conseillers communautaires a décidé, lors de la réunion du 18 décembre 2017, de mettre en place la Fiscalité Professionnelle Unique (FPU)

sur l'ensemble du territoire intercommunal.

A compter du 1^{er} janvier 2018, l'ensemble de la fiscalité économique sera perçue par la CCLVD, en lieu et place des communes c'est-à-dire la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE), la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE), l'Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux (IFER) et la Taxe sur les Surfaces Commerciales (TASCOM). Les taux de CFE sont bien sûr différents dans chaque commune du territoire et une harmonisation va être nécessaire. Une moyenne pondérée de 26,73 % a été déterminée et la durée de lissage devrait être de 7 ans (le conseil communautaire devra se prononcer sur cette durée avant le 15 avril 2018). Le taux de CFE de Liancourt étant de 27,84 %, il devrait en résulter une légère diminution de l'imposition des commerçants, artisans et entreprises de notre ville.

Taux de CFE 2017



Taux de CFE 2017

Les communes, désormais privées d'une partie de leurs recettes fiscales, recevront toutefois une attribution de compensation de la part de la CCLVD dont le montant fixé par une commission ne connaîtra pas d'évolution pendant un certain temps. Les élus liancourtois seront vigilants à ce que cette compensation soit totale et que le passage en FPU n'induisse pas un appauvrissement de nos recettes. Toutefois, le transfert de la fiscalité professionnelle à la CCLVD ne permettra désormais plus à notre commune de bénéficier du dynamisme fiscal lié à un éventuel développement économique sur notre ville.

Partagez votre pouvoir, donnez votre sang !

Le don de sang est un acte citoyen essentiel qui permet de soigner chaque année un million de malades. La municipalité de Liancourt est partenaire de l'Établissement Français du Sang "Hauts-de-France-Normandie" et de l'Association pour le Don de Sang Bénévole (ADSB) de Creil et sa région, elle œuvre afin de favoriser la collecte de sang.

En France, quatre valeurs fondent le don du sang : l'anonymat, le volontariat, le non-profit, le bénévolat et l'Établissement Français du Sang (EFS) a le monopole de la collecte de sang sur notre territoire afin de s'assurer que le corps ne puisse faire l'objet d'aucun commerce. 10 000 dons de sang sont nécessaires chaque jour pour répondre aux besoins des malades ! Les produits sanguins sont utilisés dans deux grands cas de figure : les situations d'urgence (hémorragies lors d'un accouchement, d'un accident, d'une intervention chirurgicale) et les besoins chroniques (maladies du sang et cancers). La durée de vie des produits sanguins étant courte, il est essentiel de donner son sang régulièrement, tout au long de l'année. Le risque de pénurie est important, notamment durant les vacances d'été et les nouveaux donneurs sont chaque année moins nombreux.

Pourtant, toute personne en bonne santé, âgée de 18 à 70 ans, peut donner son sang. Pour préserver la santé du donneur, il faut respecter un délai de 8 semaines minimum entre 2 dons de sang, avec au maximum 6 dons par an pour les hommes et 4 pour les femmes. L'acte lui-même ne dure que 8 à 10 minutes mais il faut y ajouter le temps de l'entretien de prédon, le temps de repos et la collation : le don de sang prend donc environ 45 minutes. Les donneurs de groupe O négatif sont particulièrement recherchés car leurs globules rouges peuvent être transfusés à tous les patients, mais tous les donneurs sont les bienvenus.

L'EFS "Hauts-de-France-Normandie", en partenariat avec l'ADSB de Creil et sa région, organise régulièrement des collectes de sang à Liancourt. Celles-ci se déroulent une fois par trimestre, au restaurant scolaire, de 15h à 18h30, désormais le mardi et non plus le vendredi. L'EFS se charge de la partie médicale alors que les bénévoles de l'ADSB s'occupent de l'installation des locaux et de la collation offerte aux donneurs.

Ils sont à votre écoute pour répondre à toutes les questions que vous pourriez vous poser avant votre premier don. Donner son sang est un acte citoyen de partage et de solidarité, indispensable à de nombreux patients. Mobilisez-vous dès maintenant, partagez votre pouvoir, donnez votre sang !

LES PROCHAINES DATES DE COLLECTE À LIANCOURT :

Au restaurant scolaire, parc de l'hôtel de ville

Mardi 10 avril 2018

Mardi 19 juin 2018

Mardi 20 novembre 2018

Si vous n'êtes pas disponibles à ces dates, vous trouverez d'autres lieux de collecte proches de Liancourt en vous connectant sur le site www.dondesang.fr



Déjections canines : l'affaire est dans le sac !

Avec 61,6 millions d'animaux de compagnie, les Français sont les champions d'Europe en la matière. Environ un quart des foyers possède au moins un chien. Jusque-là, pas de problème mais les choses se compliquent lorsque les maîtres de ces chiens manquent de civisme. Non, les trottoirs ne sont pas des toilettes publiques canines !



Nos amis à quatre pattes ont certes des besoins naturels mais c'est à leur maître de veiller à ce que les routes, les caniveaux, les trottoirs et les espaces verts ne deviennent pas des terrains minés. Pour cela, il n'y a qu'une seule solution : ramasser ! Ce n'est pas très compliqué et à la portée de tous. Il suffit de quelques secondes pour faire ce geste et être apprécié de ses voisins et de ses concitoyens. C'est une question d'hygiène et de respect des autres. Les trottoirs, les parcs publics, appartiennent à tous et les Liancourtois ont le droit de vivre dans un quartier propre et de pouvoir se promener avec leurs enfants sans craindre de marcher dans une crotte de chien. Le développement constant des incivilités (déjections canines, papiers, canettes...) rend de plus en plus difficile la tâche des agents de propreté chargés d'assurer le maintien d'un cadre de vie agréable. Les propriétaires de chiens qui pensent qu'ils sont autorisés à souiller l'espace public sous prétexte qu'ils paient des impôts sont invités à lire l'article R632-1 du code pénal.

Face à la recrudescence des abandons de déjections canines devant les écoles, les commerces, dans les parcs publics, les rues de la ville... et pour répondre à la demande de la population qui subit au quotidien ces désagréments, la municipalité a décidé d'agir. Afin d'encourager les propriétaires de chiens à assumer leurs responsabilités, des rouleaux de sacs à excréments seront désormais distribués gratuitement : ceux-ci sont à retirer en mairie.

Mais si l'appel au civisme n'est pas entendu, la lutte pour une ville propre passera aussi par la verbalisation. Un arrêté du Maire prévoit désormais que tout possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal. Le non ramassage constaté fera encourir au propriétaire du chien une amende de 35 €, sur la base de l'article R632-1 du code pénal.

Ramasser, c'est tout simplement une question de civisme et de vie en société. Par avance, les piétons, les personnes handicapées, les enfants, leurs parents, les agents de propreté et des espaces verts, remercient les propriétaires de chiens de bien vouloir contribuer à ce que notre cité reste propre. La ville s'engage, nous comptons sur chacun d'entre vous.

L'Avenir Cycliste de Catenoy (AC Catenoy) a organisé dimanche 14 janvier 2018, le championnat de Picardie UFOLEP de cyclo-cross dans le bois de la Garenne à Liancourt. Les quelques 80 cyclistes qui ont participé aux différentes courses ont pu découvrir, sous un magnifique soleil, un très beau parcours boisé, un circuit physique et technique. A l'issue des épreuves sportives, les participants se sont retrouvés dans la salle des sports Guy Lejeune afin de procéder à la remise des récompenses. Roger Menn, Maire de Liancourt et Mirjana Jakovljevic, Maire-adjointe chargée des sports, ont eu le plaisir de remettre une médaille d'or à Justin Denys, vainqueur dans la catégorie 15-16 ans et à Florent Cusan, vainqueur dans la catégorie 60 ans et plus, tous deux licenciés à l'AC Catenoy. Chez les féminines, Chloé Pasquier, licenciée à l'Union Cycliste Liancourt-Rantigny, a remporté la médaille de bronze dans sa catégorie. Gérard Longuet, Président de l'association, a chaleureusement remercié les élus de Liancourt ainsi que les services administratifs et techniques de la ville, pour le soutien logistique apporté à l'occasion de ce championnat régional.



Évènement : Championnat de Picardie UFOLEP de cyclo-cross





Activie

L'association Activie a pour but essentiel d'animer la vie des résidents accueillis au sein de l'Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) de Liancourt. Elle met en place, tout au long de l'année, des actions pour égayer le quotidien des personnes âgées.

Activie a été créée en février 1996 par Joëlle Momeux afin de favoriser le bien-être des personnes âgées. Marie-José Parmentier prendra la succession et c'est maintenant Sabrina Segreto qui, depuis 2011, en est la Présidente. Elle est soutenue dans sa tâche par la Vice-Présidente Sylvie Simon et le trésorier Nicolas Fouquy.

Activie travaille bien sûr en collaboration avec Hubert Derche, Directeur de l'EHPAD, afin de mettre en place des actions dont le but est toujours d'animer le quotidien des résidents car la maison de retraite doit être un lieu de vie. L'EHPAD de Liancourt est la plus grosse unité autonome de l'Oise avec 193 lits et 6 places d'accueil de jour et le bien-être des personnes âgées est au cœur du projet d'établissement.

L'association offre aux résidents un service apprécié de tous : une "Petite Boutique", au sein même de l'EHPAD, ouvre ses portes chaque mercredi après-midi. On peut y trouver des produits d'hygiène, des gâteaux, des boissons... Activie ne réalise aucun bénéfice sur ces ventes, le but est de permettre aux personnes âgées de rester actrices de leur vie en pouvant par exemple s'offrir des petits plaisirs ou encore acheter des biscuits pour la famille qui vient leur rendre visite.

Activie organise des temps forts autour des différentes fêtes qui ponctuent notre calendrier. Autant d'occasions d'offrir aux aînés un moment

de détente et de bonne humeur. A Noël, des chocolats sont offerts à tous les résidents. Mais ce n'est pas tout, l'association propose également des lotos, des spectacles à thème et une kermesse est organisée tous les deux ans. Des échanges intergénérationnels ont régulièrement lieu avec les différents services municipaux : centre de loisirs, S.Pass'Jeunes et structure multi-accueil "Le Nid Douillet". Activie travaille également en lien avec l'école maternelle Jean Macé toute proche et cette année encore, les enfants sont invités à faire une chasse aux œufs dans le parc de la maison de retraite pour les fêtes de Pâques. Activie propose enfin des sorties : une fois par mois, en alternance, les résidents vont au cinéma ou au bowling. Chaque année, des sorties à la journée, au bord de la mer par exemple, et un séjour sur deux jours sont organisés.

Tout le monde peut devenir membre de l'association Activie : les résidents de l'EHPAD, les familles mais également les personnes extérieures à la maison de retraite, souhaitant soutenir cette cause. La cotisation de base est de 5 € mais il est possible de donner plus ! Le Conseil d'Administration de l'EHPAD et le Conseil Municipal de la ville de la Liancourt accordent chaque année une subvention de fonctionnement à Activie.

En 2018, les aînés vont aller visiter la maison de Claude François dans l'Essonne alors que l'EHPAD financera un spectacle autour des chansons de l'artiste. Un autre

spectacle sur le centenaire de l'Armistice de 1918, financé par Activie, aura lieu en novembre. Enfin, un atelier floral mensuel, organisé au sein des différentes unités, va être mis en place, les membres d'Activie ayant à cœur de renouveler sans cesse les animations proposées.



Contact :
Sabrina SEGRETO
Tél : 03 44 73 02 27

Permanences des élus



Mairie de Liancourt

232 rue Jules Michelet - 60140 Liancourt

Téléphone : 03 44 73 02 06

Courriel : commune.liancourt60@orange.fr

Ouverture au public :

du lundi au vendredi de 10h00 à 12h00 et de 16h00 à 18h00

le samedi de 10h00 à 12h00

LE MAIRE

Roger Menn

Président de Oise Habitat

Permanence sur rendez-vous
(03 44 73 02 06)



Thierry Balliner

Chargé de l'urbanisme, du logement,
de l'environnement et de l'école
municipale de musique

Permanence les samedis
de 10h30 à 12h00 en mairie



Bernard Gély

Chargé des affaires sociales

Permanence sur rendez-vous
(03 44 73 02 06)
les jeudis de 17h30 à 19h00
en mairie



Adeline Mestre

Chargée de l'animation de la
cité et des jumelages

Permanence sur rendez-vous
(03 44 73 02 06)



Valérie Menn

Chargée de la petite enfance, de
l'enfance, de la jeunesse et de
l'information

Permanence sur rendez-vous
(03 44 73 02 06)



Yves Nembrini

Chargé des travaux, de la voirie,
des bâtiments communaux,
du développement économique,
du commerce et de l'artisanat

Permanence les jeudis
de 16h00 à 17h30 en mairie



Marie-France Delandre

Chargée de la culture

Permanence les mercredis
de 14h30 à 16h30 au centre
culturel Alexandre Urbain,
5 rue du Général Leclerc



Michel Dessaux

Chargé des finances et des transports

Permanence sur rendez-vous
(03 44 73 02 06)



Mirjana Jakovljevic

Chargée des sports

Permanence sur rendez-vous
(03 44 73 02 06)
les samedis de 10h00 à 12h00
en mairie





AGENDA

MARS - AVRIL - MAI 2018

Les dates à retenir

- **VENDREDI 23 MARS** : Forum Jobs d'été
Salle annexe Guy Lejeune
- **SAMEDI 31 MARS** : Cyclo-cross organisé par l'Union Cycliste Liancourt-Rantigny
Parc floral - avenue Louis Aragon
- **DIMANCHE 8 AVRIL** : 29^{ème} foulées liancourtoises organisées par l'Athlétique Club de Cauffry-Liancourt Rantigny-Laigneville
Avenue Louis Aragon
- **MARDI 10 AVRIL** : Don du sang
De 15h00 à 18h30 : restaurant scolaire - parc de l'hôtel de ville
- **SAMEDI 21 ET DIMANCHE 22 AVRIL** : 18^{ème} convention nationale tatouage et piercing organisée par les Wind's Brothers
Salle Guy Lejeune
- **DIMANCHE 29 AVRIL** : Commémoration de la journée de la déportation
11h00 : rassemblement au cimetière
- **MARDI 8 MAI** : Commémoration de l'Armistice de la guerre 1939-1945
9h00 : rassemblement au cimetière
- **MARDI 8 MAI** : Tournois de football enfants "U11" organisés par le Football Club Liancourt-Clermont
Stade municipal René Naudot
- **JEUDI 10 MAI** : Tournois de football enfants "U13" organisés par le Football Club Liancourt-Clermont
Stade municipal René Naudot
- **SAMEDI 12 MAI** : Après-midi récréative organisée par le Comité des Fêtes et d'Animation de la ville de Liancourt
Maison des Associations
- **DIMANCHE 13 MAI** : 20^{ème} brocante de printemps
- **MERCREDI 16 MAI** : Course cycliste "Les 100 tours du Quartier des Ducs" organisée par l'A.C. Catenoy